

Les trois premiers actes de la partition de M. Meyerbeer sont, en quelque sorte, un opéra comique dans un grand opéra. Variété de ton, couleur locale et historique, réunion des trois écoles italienne, française et allemande, voilà les qualités qui distinguent cette partie de l'ouvrage.

Nous avons rapidement esquissé les beautés principales du premier acte: l'air de Marguerite de Valois, qui ouvre le second, fort bien chanté par Mme Dorus-Gras, joint à une harmonie riche et imitative toute la grâce de la mélodie italienne.

La suavité, la mollesse du chœur des dames d'honneur de Marguerite de Valois, sur lequel on danse, est pleine de charme et de douceur; il fait contraste avec le bruit du pied ou du nous ne savons quoi avec lequel M. Habeneck bat la mesure d'une façon tudesque, et détruit ainsi toute illusion scénique et musicale. Par compensation, il est du devoir de l'*Entr'acte* de signaler (qu'on nous pardonne le jeu de mot) celui qu'exécute Tulou du premier au deuxième acte. Rien de plus élégant et de plus joli que ce solo de flûte qui annonce si bien l'air en *sol*:

O beau pays de Touraine!

L'air-duo, car nous sommes forcés de le caractériser ainsi: *Ah! si j'étais coquette!* manque peut-être d'unité, il est quelque peu décousu, et la partie de Raoul de Nangis est loin d'être aussi brillante que celle de Marguerite, mais la mélodie de cette dernière est si franche, si brillante, qu'on oublie ces légers inconvénients pour admirer la richesse des broderies.

Le morceau de réconciliation entre Saint-Bris et Raoul:

Par l'honneur, par le nom que portaient nos ancêtres!

Est d'un beau caractère. Ces deux voix de basses à l'unisson avec le ténor, est d'un effet noble et majestueux; le chant auguste de Luther qui vient se mêler à ce serment d'une façon toute pittoresque redouble l'intérêt de la situation. Tout cela un peu trop modulé, peut être, est si richement instrumenté, qu'on est forcé d'admirer la conscience du compositeur.

Le chœur de buveurs en *si bémol* et sans accompagnement au commencement du troisième acte, est écrit pour les voix à la manière allemande, à la Weber. Quelle franchise soldatesque dans les couplets:

En avant braves calvinistes!
A nous les femmes des papistes!

Comme cela nous peint bien le grossier homme de guerre du seizième siècle! et quel heureux contraste musical avec le chœur sacré des femmes:

Vierge Marie!
Soyez bénie!

Puis vient ce chant du couvre-feu qui a si bien la couleur du temps:

Rentrez, habitans de Paris!
Tenez-vous clos dans vos logis!

Le duo de Marcel-Levasseur et de Valentine-Falcon est déjà classé parmi les plus beaux duos qui soient au théâtre.

Que dire maintenant de ce quatrième acte si riche, si poétique, si foudroyant de musique sombre et terrible? Le sextuor qui commence par ce vers:

Oui, l'ordre de la reine en ces lieux nous rassemble,

Ouvre une action musicale et dramatique qui n'a point d'égale sur aucune scène. Il y a du sang dans cette colère catholique, monacale, si bien exprimée par une harmonie sauvage, brutale et savante tout à la fois. La phrase sur laquelle domine un *rinforzando* de timbales produit un effet qu'il n'est pas au pouvoir d'aucune plume d'exprimer.

Enfin le beau duo entre Nourrit et Mlle Falcon, qui suit ce chœur et que nous avons déjà signalé, puis le trio du cinquième acte avec accompagnement de basse, si tragique, si touchant, termine dignement cet admirable ouvrage destiné à un si grand succès, qu'a pleinement confirmé la troisième représentation.

Nourrit, Levasseur et Mlle Falcon y sont toujours chanteurs excellens, comédiens consciencieux et profondément tragiques. Ce trio parfait concourt avec Mme Dorus-Gras au succès éclatant de la belle partition de M. Meyerbeer.

L'ENTR'ACTE, 5 mars 1836, p. 2.

Journal Title:	L'ENTR'ACTE
Journal Subtitle:	
Day of Week:	Saturday
Calendar Date:	5 MARS 1836
Printed Date correct:	
Volume Number:	
Year:	
Series:	
Issue:	
Pagination:	2
Title of Article:	ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE (3 ^{me} article.)
Subtitle of Article:	Les Huguenots. – La Musique et les Acteurs.
Signature:	
Pseudonym:	
Author:	Anon.
Layout:	Internal main text
Cross reference:	L'ENTR'ACTE, 1 mars 1836, p. 2; L'ENTR'ACTE, 3 mars 1836, pp.1-2; L'ENTRACTE, 11 mars 1836, p.2.